

Direction de l'Education et des lycées

2025/07/00378

A R R E T E

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

- VU le Code général des collectivités Territoriales
- VU le Code de l'Education, notamment ses articles R531-52 et R 531-53
- VU l'arrêté n° 2025/07/00351 du 24 juillet 2025 portant délégation de signature,
- VU la délibération de la Commission permanente du Conseil Régional n°CP-2022-06/15-120-6871 du 30 juin 2022, relative à la fixation des tarifs de restauration et d'hébergement des EPLE,
- VU la délibération de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional n° AP-2025-06 / 01-97037 des 26 et 27 juin 2025 relative à la fixation des tarifs de restauration pour les agents régionaux des lycées,
- VU la délibération de la Commission permanente du Conseil Régional n°CP-2025-09 / 08-97957 du 26 septembre 2025 relative à la fixation des tarifs de restauration pour les agents d'Etat catégories B et C,
- VU la proposition faite par le Conseil d'Administration du TLPU028 LYCEE VINCENT D'INDY

ARRÊTE

- Article 1^{er}** : Les tarifs de restauration et d'hébergement du TLPU028 LYCEE VINCENT D'INDY, pour l'année 2026 sont fixés selon le tableau ci-joint.
- Article 2** : Madame la directrice générale des services, Monsieur le Payeur Régional, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
- Article 3** : Le présent arrêté sera affiché et publié au recueil des actes administratifs de la Région.

Fait à Lyon, le

Pour le Président et par délégation

La Responsable du Service
Pilotage Cadre de vie lycéenne

TARIFS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT 2026

Code Région et nom de l'établissement :

TLPU028 LYCEE VINCENT D'INDY

CATEGORIES	TARIFS 2026	AUGMENTATION %
Tarif ticket élèves	3,58	0,85 %
FORFAIT DP 5 JOURS	574,00	0,83 %
FORFAIT DP 4 JOURS	480,20	0,86 %
TICKET OCCASIONNEL ELEVE	6,50	
FORFAIT INTERNAT 5 JOURS	1 582,00	0,93 %
TARIF AGENT REGIONAL	2,80	
TARIF AGENTS ETAT CATEGORIES B et C	2,80	
TARIF 1 (AED/agents/assistants/AVS/BTS/caté gorie B+C)	2,80	- 21,13 %
TARIF 2 ENSEIGNANTS ET CATEGORIE A	5,20	0,97 %
TARIF 3 (correspondants/MLDS/stagiaires)	3,58	0,85 %
REPAS ADULTE EXTERIEUR	10,00	12,36 %
PETIT DEJEUNER	1,20	
REPAS AMELIORE	17,00	
CAFE ACCUEIL/COLLATION POUR REUNION	1,50	
CAFE RECEPTION AVEC VIENNOISERIES	3,00	